



« Entretien de sépultures de la Grande Guerre » Année scolaire 2017-2018

Dossier à retourner au plus tard le 16 octobre 2017

L'appel à candidatures est téléchargeable sur le Portail Educatif de l'Oise :

<http://www.peo60.fr/entretien-sepultures/>

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ACTION

Dans le cadre des célébrations du Centenaire de la Grande Guerre dans l'Oise, le Conseil départemental de l'Oise a souhaité la mise en place de nouvelles actions à destination des collégiens oisiens, pour les sensibiliser et les rendre acteurs des commémorations et de la transmission de la mémoire.

L'une des actions portées par le Département de l'Oise, en partenariat notamment avec le Souvenir Français, est l'« Entretien de sépultures de la Grande Guerre » qui a pour objectifs de :

- honorer la mémoire des hommes tombés au combat ;
- sensibiliser à la conservation et la transmission de la mémoire ;
- sensibiliser aux notions de droit et de devoir ;
- faire découvrir des sites de mémoire oisiens aux collégiens.

CONTENU ET MODALITES

L'action repose sur l'organisation par les collèges, en lien avec le Souvenir Français et avec le soutien technique et financier du Conseil départemental de l'Oise, d'une **journée thématique autour de la Première Guerre Mondiale divisée en 2 temps** :

- une demi-journée consacrée à la découverte d'un carré militaire et l'entretien de sépultures,
- une demi-journée consacrée à la visite d'un site oisien de la Grande Guerre.

Chaque collège retenu bénéficiera de :

- une intervention en classe d'un membre du Souvenir français (1 ou 2 heures) pour la présentation des missions du Souvenir Français et la présentation des conditions et règles pour l'entretien des sépultures*, en vue de la ½ journée à organiser sur le terrain ;
- une dotation maximale de 400 € pour la visite d'un site oisien de la Grande Guerre ;
- la prise en charge d'un transport pour l'organisation de sa journée thématique ;
- un prêt d'exposition sur le thème de la Grande Guerre, à sa demande et sous réserve de disponibilité.

* L'entretien de sépultures devrait reposer principalement sur leur nettoyage, le matériel adéquat étant fourni par le Souvenir Français.

En complément, le Conseil départemental de l'Oise suggère aux établissements participants de créer un webmagazine autour de l'action et de prendre des photographies lors de sa mise en œuvre, en vue d'une éventuelle exposition globale en fin d'année scolaire, organisée par le Département lui-même, pour valoriser les jeunes impliqués.

CANDIDATS

Ce dispositif s'adresse à l'ensemble des collèges publics et privés du département.
10 collèges maximum peuvent être retenus, à raison de 1 à 2 classes par collège.

CALENDRIER PREVISIONNEL

16 octobre 2017	Date limite de réception des dossiers de candidature
Novembre 2017	Réunion du comité de pilotage pour l'examen des dossiers et la sélection des établissements bénéficiaires
Décembre 2017	Présentation des décisions du comité de pilotage à la commission permanente et notification aux collèges
Janvier à mai 2018	Mise en œuvre de l'action
Juin 2018	Exposition photo (sous réserve)

→ Le dossier de candidature est à envoyer :

En version papier à l'adresse suivante :

Conseil départemental de l'Oise
Direction générale adjointe Education Jeunesse Culture et Sports
Bureau du développement des dispositifs éducatifs et jeunesse
1 rue Cambry – CS 80941
60024 Beauvais Cedex.

Ou en version numérique à l'adresse suivante : clemence.bourcier@oise.fr

Pour toute demande de renseignements, vous êtes invités à prendre contact nous vous invitons à prendre contact le plus en amont possible auprès de Clémence BOURCIER, chargée de projets au Conseil départemental de l'Oise (Tél : 03 44 06 65 77 / Port : 06 86 98 31 44 / Courriel : clemence.bourcier@oise.fr)

« Entretien de sépultures de la Grande Guerre » Année scolaire 2017-2018

Dossier à retourner au plus tard le 16 octobre 2017

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

NOM DU COLLEGE :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

E-mail :

Ville :

Télécopie :

CHEF D'ÉTABLISSEMENT :

ENSEIGNANT(S) IMPLIQUÉ(S)

Nom	Prénom	Discipline	Mail et téléphone

CLASSE(S) CONCERNÉE(S)

1 classe

2 classes

Effectif global

CADRE DE MISE EN ŒUVRE

EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires)

Enseignements disciplinaires

L'ACTION S'INSCRIT-ELLE DANS L'UN DES PARCOURS SUIVANTS :

Parcours d'Education Artistique et Culturelle

Parcours Avenir

Parcours Citoyen

PRÉSENTATION DU PROJET

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

MOTIVATIONS

Préciser les raisons pour lesquelles le collège souhaite bénéficier de cette action.

DESCRIPTIF DE L'ACTION : Indiquer la visite souhaitée et le coût prévisionnel.

	<i>SITES DE MEMOIRE AU CHOIX</i>	<i>TARIF</i>	<i>NOMBRE D'ELEVES PREVISIONNEL</i>	<i>COÛT PREVISIONNEL</i>
<input type="checkbox"/>	Carrières de Montigny à Machemont	95 € par classe avec un guide-conférencier + 5 € par élève		
<input type="checkbox"/>	Visite-randonnée de Tracy-le-Mont	190 € par classe		
<input type="checkbox"/>	Circuits du Musée Territoire	190 € par classe		
<input type="checkbox"/>	Visite « Explorer Noyon dans la Grande Guerre »	52 € par classe		
<input type="checkbox"/>	Visite thématique à Compiègne	Tarif variable selon visites		
<input type="checkbox"/>	Visite « La guerre 14-18 à Chantilly »	75 € par classe		
<input type="checkbox"/>	Visite « Senlis, une ville sur les chemins de mémoire 1914-1918 »	130 € par classe		
<input type="checkbox"/>	Visite thématique à Beauvais	80 € par classe (collèges hors agglo) ou 50 € (collège de l'agglo)		
<input type="checkbox"/>	Nécropoles militaires (voir avec l'Office de Tourisme de Noyon en Sources et Vallées)	Tarif selon visites		

RAPPEL :

La dotation maximale par établissement est de 400€ pour la prise en charge de la visite. Si le montant est supérieur à 400€, le collège devra compléter sur fonds propres.

Le déplacement en car (1 car par collège) sera remboursé par le Département, sur présentation de la facture acquittée.

AUTRES ACTIONS ENVISAGEES SUR LE THEME DE LA GRANDE GUERRE

Il s'agit de préciser si, pour la ou les classe(s) impliquée(s), ou à l'échelle du collège, d'autres actions sont mises en œuvre : autres sorties, interventions, expositions, etc.

A NOTER : La liste des expositions empruntables est en annexe.

EVALUATION DE L'ACTION : indiquer les résultats attendus par l'équipe enseignante (évolution des pratiques, pédagogie différenciée, incidence(s) sur le travail personnel des élèves, amélioration de la réussite scolaire et du vivre ensemble, prise de conscience, etc.)

Le _____ à _____

CACHET ET SIGNATURE DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

« Entretien de sépultures de la Grande Guerre » Année scolaire 2017-2018

ANNEXE

Liste des expositions empruntables

❖ Au près de l'ONACVG

- « La Grande Guerre » : Découverte ou redécouverte de la Grande Guerre au travers de panneaux thématiques et chronologiques.
- « Les As de la Première Guerre Mondiale » : Parcours des grands aviateurs français, alliés, allemands et autrichiens qui ont combattu en 14-18 et présentation du développement de l'aviation au cours de la guerre.
- « La guerre des crayons » : Vision de la Grande Guerre vécue et racontée de l'arrière, par des enfants d'écoles de la IIIe République.
- « D'une guerre à l'autre, 1919-1939 » : Panorama des phases essentielles de la période de l'entre-deux-guerres.

Expositions réalisées en partenariat avec le Réseau CANOPE – Atelier de Beauvais :

- « L'année 1914 dans l'Oise »
- « L'année 1915 dans l'Oise »
- « L'année 1916 dans l'Oise »
- « L'année 1917 dans l'Oise »

Contact : Jean-François Odent, Directeur de l'ONACVG de l'Oise : 03 44 45 46 40 / jean-francois.odent@onacvg.fr

❖ Au près des Archives départementales

- Exposition « 1914-1918 : l'Oise se souvient »

Contact : Frédéric Giraudet, Chef du bureau de l'action culturelle et éducative : 03 44 10 42 42 / frederic.giraudet@oise.fr

Sites internet / Ressources pédagogiques

- http://crdp.ac-amiens.fr/cddpoise/oise14_18/index.php3
- <https://14-18.oise.fr/>

Liste des carrés militaires concernés par l'action

La liste est consultable en ligne à l'adresse suivante : <http://www.peo60.fr/entretien-sepultures/>

Il s'agit d'une liste établie à titre indicatif. Le choix du lieu d'action se fera, pour chacun des collèges retenus, en concertation avec le Souvenir Français.